CAISSE ALIMENTAIRE : QU'EST-CE QUE C'EST ?

Une caisse qui collecte et redistribue

Chacun cotise selon ses moyens et tous les participant·es reçoivent une allocation mensuelle identique destinée aux achats alimentaires (100€ par mois dans la plupart des caisses).

Un accès à l'alimentation saine et durable

En versant une allocation dédiée aux achats alimentaires, la caisse garantit un budget permettant aux participant·es d'acheter des produits qu'ils n'auraient pas pu se procurer sans cette aide : des aliments frais, locaux, bios, etc.

Une solution à la précarité alimentaire

De nombreuses structures tentent de pallier les conséquences d'une situation sociale et économique de plus en plus dégradée mais le système caritatif reste stigmatisant et les dons sont souvent des denrées de mauvaise qualité. Au contraire, la caisse alimentaire permet aux personnes en situation de précarité d'avoir le choix de leur alimentation et d'accéder à des produits de meilleure qualité.

Un soutien aux producteur·ices et aux commerçant·es locaux

En conventionnant des producteur·ices et des commerces de proximité, la caisse alimentaire contribue à reterritorialiser l'alimentation et à développer l'économie locale.

De la solidarité

L'objectif est d'équilibrer la caisse avec des participant·es aux profils variés : les contributions des personnes en situation de précarité (qui ne peuvent pas mettre 100€ dans la caisse commune) sont compensées par les contributions de personnes à plus hauts revenus (qui cotisent plus que 100€).

De la démocratie

Ce sont les participant·es qui choisissent collectivement les critères de conventionnement des lieux d'achats dans lesquels ils pourront dépenser leur allocation. Cela permet de respecter les habitudes alimentaires de chacun et de favoriser des produits de qualité.

L'implication des acteur·ices du territoire

Souvent, des fonds publics et privés viennent en complément des cotisations pour financer l'expérimentation de caisse alimentaire.
Sur le pays de Fougères, le projet est d'innover en impliquant des entreprises et d'autres structures employeuses dans la caisse. On leur propose de contribuer au projet avec des salarié·es volontaires.

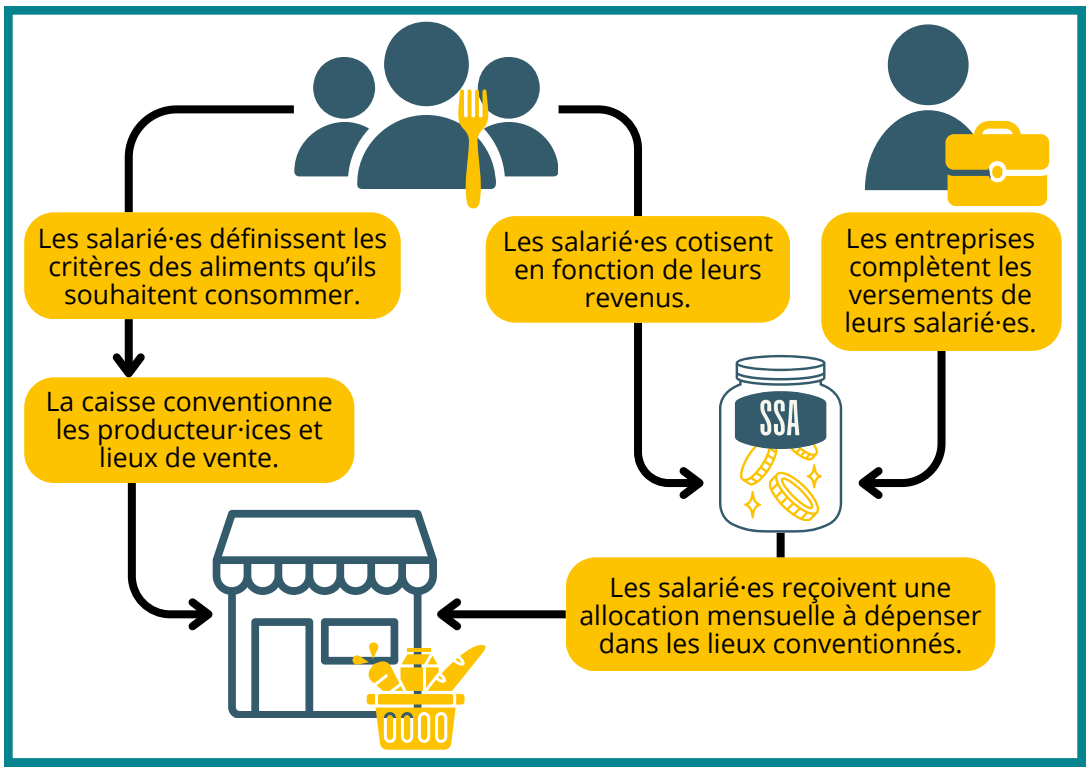

L'EXPERIMENTATION DU PAYS DE FOUGERES

Autour de la table, il y a :

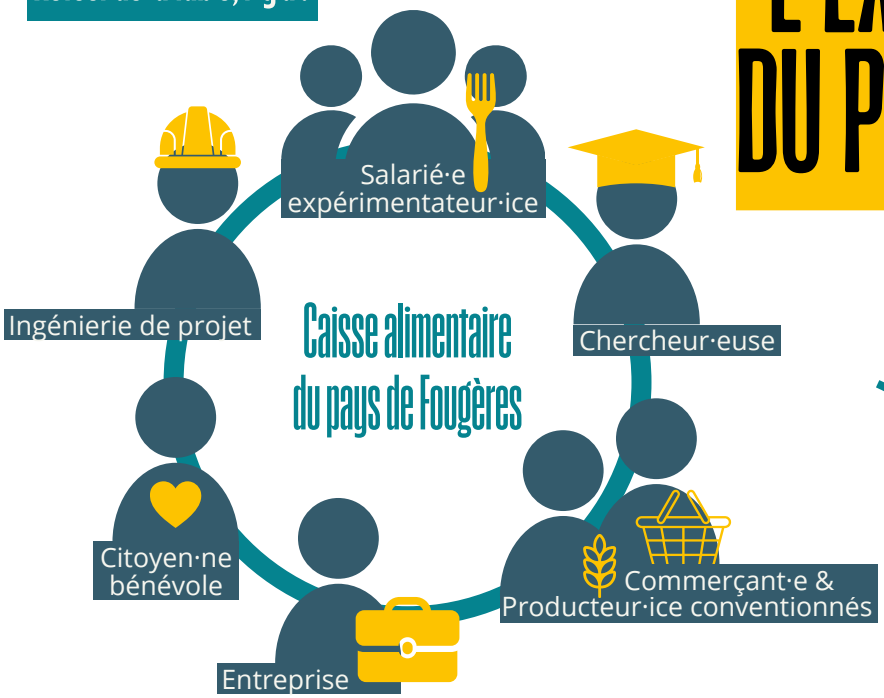

Le programme

mars 2025

Création d'un **"collectif pour une SSA en pays de Fougères"** avec le Pôle ESS, trois fermes et deux magasins Biocoop.

décembre 2025

Intégration au réseau national **"Intercaisse II"** co-porté par le CIVAM et VRAC France.

juin - septembre 2026

Identification et mobilisation des entreprises.

janvier - mars 2027

Lancement du **parcours d'apprentissage** (formation des participant·es aux enjeux du système alimentaire).

Co-construction et choix des **modalités de fonctionnement de la caisse alimentaire** au sein du collectif SSA.

mai - décembre 2028

Evaluation de l'expérimentation.

octobre 2025

Lancement du projet "TERR(E)AU", financé par la Région Bretagne, en partenariat avec le Pôlé ESS de Morlaix et des chercheur·euses de l'Université Bretagne Occidentale (UBO).

janvier - juin 2026

Travail de recherche pour **la préfiguration de la caisse alimentaire du pays de Fougères** et cadrage de l'expérimentation avec les partenaires TERR(E)AU.

Recherche de financements auprès du Fonds de dotation Biocoop.

octobre - décembre 2026

Co-construction des modalités de contribution des entreprises partenaires à la caisse alimentaire.

Recrutement des salarié·es et co-construction du parcours d'apprentissage (formation aux enjeux du système alimentaire, à la Sécurité sociale, aux outils démocratiques, etc.).

avril 2027 - avril 2028

Expérimentation de la caisse alimentaire locale avec les salarié·es et les entreprises.

Suivi et observation par les chercheurs.

LA SECURITE SOCIALE DE L'ALIMENTATION

La Sécurité sociale de l'alimentation (SSA) est une réflexion en cours portée par un collectif d'organisations qui vise à étendre les principes du régime général de sécurité sociale à l'alimentation. La SSA est un levier pour organiser démocratiquement le système alimentaire et progresser vers le respect du droit à l'alimentation.

A l'image de ce qui existe avec la carte vitale qui permet de réaliser des dépenses chez les professionnels de santé conventionnés (médecins, pharmaciens…), la SSA pourrait prendre la forme d'une carte distribuée à tous les citoyens et sur laquelle serait créditée chaque mois une somme permettant de réaliser des achats alimentaires dans des lieux de distribution conventionnés.

La SSA permettrait donc de sanctuariser un budget alimentaire incompressible, et ainsi éviter que l'alimentation soit une variable d'ajustement pour des budgets précarisés par la hausse des dépenses contraintes et pré-engagées. Elle permettrait aussi de **soutenir l'économie locale**, en conventionnant des producteur·ices et des commerces de proximité.

La Sécurité sociale de l'alimentation repose sur trois piliers :

L'universalité

La SSA concernerait tout le monde, quel que soit le niveau de revenu ou l'origine sociale. Les politiques universelles présentent de nombreux avantages. Contrairement aux politiques ciblées sur un public particulier, elles ne sont pas stigmatisantes. Aussi, les politiques universelles présentent par définition moins de risque de rater leur cible. Les politiques universelles sont génératrices de nouveaux droits pour toutes et tous, elles contribuent ainsi à créer du commun et donc de la cohésion.

Le conventionnement démocratique

Il s'agit de sélectionner collectivement les produits ou les professionnels qui seront éligibles à la SSA, c'est-à-dire pour lesquels il sera possible de réaliser des dépenses avec la carte vitale de l'alimentation. Ce conventionnement est réalisé en **"connaissance de cause"**, après un processus de co-construction de la connaissance, de formation des citoyen·nes aux enjeux du système alimentaire. Le conventionnement est un outil **en faveur de l'alimentation choisie :** il permet d'organiser la demande et donc d'orienter la production vers ce que souhaitent manger les citoyen·nes. En cela, le conventionnement permet à la fois la démocratisation et l'orientation du système alimentaire.

Le financement par cotisation

La SSA serait financée par la cotisation qui est l'instrument au service de la répartition primaire des richesses. La cotisation permet de socialiser, de mettre en commun une partie de la valeur économique afin qu'elle soit gérée par les travailleur·euses qui l'ont produite.

AGIR POUR UNE ALIMENTATION SAINE ET DURABLE

La caisse alimentaire du pays de Fougères, c'est :

- 3 à 5 structures employeuses
- 30 à 50 salarié·es
- 1 an d'expérimentation
- Des producteur·ices et des commerces à conventionner

Y participer, c'est :

- Prendre part à un projet innovant
- Participer aux réflexions et à la construction de la Sécurité sociale de l'alimentation
- Tester un nouveau modèle de caisse alimentaire
- Partager son expertise
- S'investir pour la santé et le bien-être de ses salarié·es
- Soutenir une alimentation durable et l'économie locale
- Progresser dans ses objectifs RSE

D'autres idées d'actions à mettre en place dans votre structure :

- Promouvoir les agriculteur·ices du territoire (marchés de producteurs, AMAP Portes de Bretagne et AMAPortée)
- Créer une AMAP d'entreprise (association pour le maintien de l'agriculture paysanne)
- Organiser la distribution de paniers de légumes dans l'entreprise en partenariat avec un·e producteur·ice local·e (par exemple : Les Ptites Berouettes au FIL)
- Faire évoluer la restauration collective de son entreprise (accompagnement de la SCIC Nourrir l'avenir, utilisation du Catalogue des producteurs, autodiagnostic des pratiques)
- Organiser des visites croisées avec d'autres structures du pays de Fougères pour s'inspirer les unes des autres
- Proposer des temps de cohésion d'équipe autour de l'alimentation : des ateliers/cours de cuisine, un concours de cuisine intra-entreprise, des visites de fermes, etc.
- Projeter un film du Festival Alimenterre

VOUS ETES INTERESSE·E ?

Contactez-nous !
Marie Behra - marie.behra@ess35.bzh
Ellie Rudolph - ellie.rudolph@ess35.bzh

Pôle ESS PAYS DE FOUGÈRES